Visite du SG de l'ONU à Bir Lahlou et à Alger

# Rabat déstabilisé par les déclarations de Ban Ki-moon

Page 3


# LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année -N° 3816 - Jeudi 10 mars 2016 – Prix : 10 DA


Hausse des prix du transport à Amizour/ Béjaïa

## Des citoyens ferment la route aux transporteurs

Page 24

Le vice-président du Forum des chefs d'entreprise (FCE) :

# Ancrer chez le citoyen le réflexe de «consommer algérien»

Page 3

## En attendant la reprise de Mossoul

Par Mohamed Habili

*Daech a perdu du terrain tant en Irak qu'en Syrie, cependant davantage dans le premier pays que dans le second. S'il en est ainsi, c'est avant tout parce qu'il n'y a pas de guerre civile en Irak, en tout cas pas une qui soit déclarée comme celle qui ravage depuis cinq ans la Syrie, où de plus se tient une guerre par procuration pour l'hégémonie dans la région entre l'Arabie saoudite sunnite et l'Iran chiite, les deux conflits s'entretenant l'un l'autre, et même se confondant dans une large mesure. C'est donc en Irak qu'il faut s'attendre à ce que Daech lâche pied en premier, car s'il y a déjà perdu l'initiative, il n'y est pas encore complètement défait. Or il ne semble pas qu'il puisse se laisser écraser en Irak et conserver à peu près telles quelles ses positions en Syrie, même dans le cas où les affrontements devaient reprendre en Syrie au terme du cessez-le-feu partiel observé ces derniers jours. Ce qui pourrait bien arriver si l'"arrêt des hostilités" ne débouchait pas sur l'amorce d'un véritable processus de paix, hypothèse d'ailleurs assez improbable, compte tenu notamment de la volonté d'en découdre de l'Arabie saoudite et de la Turquie, desservies par la tournure prise récemment par les événements et qui entendent à tout le moins se rattraper. Cependant, même dans l'hypothèse où cette guerre devait retrouver son intensité d'avant, il y a peu de chance pour que son cours se renverse de façon à ce que l'armée syrienne soit contrainte au repli de nouveau.*

Suite en page 3

Abdelmalek Sellal aux travailleurs d'El Hadjar :

# «Cessez les grèves et envisagez l'exportation»

Ph/D. R.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé les travailleurs du complexe sidérurgique d'El Hadjar, inquiets sur le plan de développement de leur complexe, de faire preuve de maturité et de régler les conflits internes, sans causer de perturbations à l'intérieur de l'usine, rappelant que l'Etat a alloué une somme colossale de 900 millions de dollars pour sa réappropriation. Page 2

Tizi Ouzou/ Décès de l'ex-champion du monde handisport

## Des milliers de personnes accompagnent Mohamed Allek à sa dernière demeure

24

Prévu du 10 au 12 mars courant

## Abdelkader Alloula revient sur scène

Page 13

## Abdelmalek Sellal aux travailleurs d'El Hadjar :

# «Cessez les grèves et envisagez l'exportation»

*Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé les travailleurs du complexe sidérurgique d'El Hadjar, inquiets sur le plan de développement de leur complexe, de faire preuve de maturité et de régler les conflits internes, sans causer de perturbations à l'intérieur de l'usine, rappelant que l'Etat a alloué une somme colossale de 900 millions de dollars pour sa réappropriation.*

Ph/DR

**De notre envoyé spéciale à Annaba, Louiza Ait Ramdane**

En visite de travail a Annaba, le Premier ministre, qui a rencontré les travailleurs et les membres du syndicat UGTA d'El Hadjar, a appelé les travailleurs du complexe à cesser les mouvements de grève et à concentrer leurs efforts et leur temps sur la productivité, faisant remarquer que la «stabilité est primordiale une fois la production relancée». «*Les arrêts de travail doivent laisser place au dialogue pour le règlement des conflits de travail qui viendraient à apparaître*», d'autant, a-t-il rassuré, que «*l'Etat a investi 900 millions de dollars pour la réappropriation du complexe*». «*Trouvez une solution définitive aux problèmes internes du complexe. Arrêtez ces mouvements de protestation sans intérêt*», a lancé le Premier ministre aux travailleurs du complexe, les appelant à concentrer leurs efforts sur la production et pourquoi pas envisager l'exportation. L'usine a bénéficié d'un plan d'investissement visant la réhabilitation et la modernisation de ses installations dans l'optique d'atteindre, en 2017, une production de l'ordre de 1,2 million de tonnes d'acier liquide par an. Les délais contractuels prévoient la réception pour la fin du mois de mars en cours. Un investissement d'un milliard de dollars a été consenti pour ce plan d'investissement, dont 355 millions de dollars réservés au financement d'opérations liées à l'exploitation et à l'assainissement de la situation du complexe, et 720 millions pour la réhabilitation de la chaîne de production, avec acquisition d'équipements modernes. Selon les explications fournies à M. Sellal, sa remise en marche est prévue en mai prochain. Le Premier ministre a également reçu, dans l'enceinte de l'usine, des explications détaillées sur le projet de la ligne minière Est, Annaba-Tébessa-Djebel Onk, un important projet destiné à l'amélioration de l'exploitation et au développement des ressources minières du sud-est du pays. Le projet comprend le doublement de la ligne Annaba-Djebel Onk via Souk Ahras et Tébessa, le renouvellement des voies, la modernisation des équipements de sécurité, l'installation de traction électrique et l'extension de l'électrification jusqu'à djebel Onk. Le même projet, réalisé par étapes, devra assurer, à l'orée 2020, la mise en service des deux complexes d'acide phosphorique d'Oued Kebrit et d'El Aouinet.

### 8 000 logements réceptionnés avant le ramadhan

Le gouvernement s'engage à continuer ses programmes de réalisation des logements lancés, en dépit de la situation financière difficile que traverse le pays, a indiqué le Premier ministre, annonçant que 8 000 logements de type AADL seront remis aux souscripteurs AADL1 consacrés à la wilaya d'Alger, avant le début du mois de ramadhan.

En marge de la remise des clés aux souscripteurs du programme location-vente à la cité 508/900 logements «Aadl Kalitoussa», Annaba, Sellal a fait savoir que 185 000 logements sont en cours de réalisation au niveau national.

**L. A. R.**

Malgré la chute des prices du pétrole

## Sellal : L'Algérie n'est pas en «situation de faillite»

**LE PREMIER** ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé, hier à Annaba, que l'Algérie n'était pas en «*situation de faillite*».

L'Algérie dispose d'«*importants atouts*» en cette conjoncture de crise induite à l'échelle internationale, a assuré M. Sellal dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Annaba.

Pour le Premier ministre, les jeunes cadres «*capables de réaliser des miracles*», sont les principaux atouts du pays.

«*Ces compétences se sont imposées à l'étranger et peuvent faire de même dans leur pays*», a-t-il argué.

Face à cette conjoncture, le Premier ministre a exhorté tous les Algériens à «*focaliser leur énergie sur l'intérêt du pays et à consentir des sacrifices dans ce sens*», affirmant qu'«*assurer l'avenir des générations montantes est une responsabilité et une mission qui nous incombe à tous*».

**M. O.**

# Engagement du gouvernement à achever le programme AADL

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réitéré hier à Annaba l'engagement du gouvernement à achever le programme de la formule AADL (Agence de l'amélioration et de développement du logement), malgré les difficultés financières induites par la chute des prix du pétrole. «*185 000 logements de cette formule* (AADL) *sont en cours de réalisation à travers le pays*», a déclaré M. Sellal lors de la cérémonie de remise des clefs aux souscripteurs AADL à la cité 508/900 logements située à Berrahal. Il a ajouté que «*8 000 souscripteurs AADL à Alger bénéficieront de leurs logements avant le mois du ramadhan prochain*». «*Nonobstant les difficultés financières que vit l'Algérie actuellement, conséquemment à la chute des prix du baril, le gouvernement poursuivra ses programmes sociaux, notamment ceux relatifs à l'habitat, conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika*», a-t-il affirmé. La cité AADL, visitée par le Premier ministre, a été baptisée au nom du moudjahid Labied Brahim.

### Sellal inaugure la nouvelle aérogare d'Annaba

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a inauguré hier, à l'entame d'une visite de travail à Annaba, la nouvelle aérogare de l'aéroport international Rabah-Bitat. Cette infrastructure, inscrite dans le cadre de la modernisation du secteur des transports, permet d'améliorer les conditions d'accueil des voyageurs tout en offrant de meilleures conditions de travail aux intervenants sur la plate-forme aéroportuaire. Une enveloppe de plus de 3,76 milliards de dinars a été mobilisée pour la réalisation et l'équipement de cette vitrine de l'antique Hippone qui entend tenir pleinement son rôle de pôle industriel, commercial et touristique. Dix entreprises se sont relayées depuis 2007 pour réaliser cette nouvelle structure dotée de toutes les commodités (télésurveillance, traitement de bagages, sonorisation, téléaffichage), et composée d'aires d'embarquement et de débarquement, de vastes halls et d'espaces bureaux, aux côtés d'un pôle commercial comprenant des boutiques, des cafétérias et des restaurants. Des aménagements extérieurs, comme le traitement de l'environnement immédiat de l'aérogare (voiries, trottoirs, éclairage extérieur et parking pour 500 véhicules), y ont été effectués. L'infrastructure, dont la mise en exploitation génère 300 postes d'emploi, accueille 700 000 passagers par an (capacité extensible) et assurera des dessertes nationales et internationales. M. Sellal, accompagné d'une délégation ministérielle, s'est également enquis, après avoir discuté avec quelques voyageurs, de l'état d'avancement des travaux de réalisation du parking avions, scindés en deux phases, et destinés à améliorer les conditions de sécurité en matière de navigation aérienne et la prise en charge des besoins du trafic aérien. D'un coût global de 4 milliards de dinars, ce parking avions, lancé en travaux en 2014 pour la première phase et en 2015 pour la seconde, permettra de créer 90 emplois permanents. S'agissant de l'ancienne aérogare, le Premier ministre, réagissant à une proposition quant à son utilisation pour les vols vers les Lieux saints de l'Islam, a demandé aux responsables concernés de réfléchir aussi à en faire, compte tenu des potentialités de la wilaya d'Annaba, une structure pour les exportations.

Par ailleurs, lors du reste du programme de sa visite, Sellal a procédé à l'inauguration et baptisation du Centre anti-cancer, visité l'hôtel Sheraton qui sera livré au mois de juin et effectué la pose de la première pierre de la nouvelle gare maritime.

**D. T.**

Déclarations de Sellal lors de la visite du Cac

## «Le gouvernement maintient ses projets d'investissements»

**MALGRÉ** la situation financière difficile du pays, les projets d'investissement et le financement de l'État se poursuivra jusqu'à l'épuisement du dernier sou, a déclaré le Premier ministre, ajoutant que le gouvernement n'achètera pas la paix sociale avec de l'argent. Interpellé sur la nécessité de construire un centre d'accueil pour les malades qui viennent des régions éloignées, Sellal a répondu que les associations ont un rôle à jouer dans ce sens.

## L'IRM au Centre anti-cancer

**LE PREMIER** ministre a déclaré que l'acquisition de l'IRM rentre dans le cadre des recommandations du professeur Zitouni chargé par le président du plan cancer, ajoutant que le cancer a diminué et les soins procurés sont une réalité sur le terrain. Il a également affirmé que le CAC de Annaba est le meilleur exemple dans ce cas, de l'avis du professeur Zitouni. «*Les malades sont soulagés et les déplacements vers la Tunisie relèvent du passé*», a-t-il conclu.

Visite du SG de l'ONU à Bir Lahlou et à Alger

# Rabat déstabilisé par les déclarations de Ban Ki-moon

*La visite historique, première du genre, d'un responsable onusien sur les terres sahraouies libérées à Bir Lahlou et les déclarations soutenant la cause sahraouie faites par le secrétaire général des Nations unies à Alger semblent déstabiliser Rabat qui ne rate pas l'occasion de s'acharner contre l'Algérie alors qu'il y a quelques jours le roi parlait de la volonté de booster la construction de l'Union maghrébine.*

**Par Nacera Chennafi**

Ph/E. Soraya/J. A.

Rabat reste fidèle à ses convictions que le Sahara occidental fait partie de ses territoires alors que la légitimité internationale est pour l'indépendance de ce peuple, dont le conflit avec le Maroc dure depuis 40 ans. La visite historique du secrétaire général de l'ONU, est la première du genre, d'un haut responsable onusien sur les terres libérées sahraouies à Bir Lahlou et la troisième du genre aux camps des réfugiés sahraouis de Tindouf. C'est vrai que le Sg de l'ONU n'a rien ramené de nouveau par rapport au règlement du conflit sahraoui car il a juste rappelé que ce conflit a tardé et qu'il était temps de relancer les négociations avec le Maroc. Cependant, sa symbolique dérange le Maroc du fait que M.Ban Ki-moon a constaté sur place la souffrance du peuple sahraoui en attendant ce que contiendra son rapport qu'il présentera en avril prochain.

Rabat dit dans une réaction tardive être dérangé par les propos tenus par le secrétaire général de l'ONU, notamment l'utilisation à juste titre du mot «*occupation*». A ce propos, le Makhzen a rendu public un communiqué dans lequel il critique Ban Ki-moon suite à ses déclarations sur la question sahraouie. Rabat se dit «*stupéfait*» tout en qualifiant de «*dérapages verbaux*» les propos tenus par le Sg de l'ONU. Le Maroc accuse le secrétaire général des Nations unies de «*complaisance injustifiée*» et dénonce des «*propos inappropriés politiquement*» et «*inédits dans les annales de ses prédécesseurs*», voire «*contraires aux résolutions du Conseil de sécurité*», lit-on dans le communiqué de Rabat repris par l'agence de presse officielle du palais.

En tentant de cacher son échec diplomatique et le justifier envers son peuple, le Makhzen dit que les propos de Ban Ki-moon, «*outrageux blessent les sentiments de l'ensemble du peuple marocain*», selon la même source. Rabat ne s'arrête pas là car il affirme que Ban Ki-moon «*s'est départi de sa neutralité, de son objectivité et de son impartialité*» et qu'il a «*affiché ouvertement une indulgence coupable avec un Etat fantoche, dépourvu de tous les attributs, sans territoire, ni population, ni drapeau reconnu*».

Comme d'habitude, l'Algérie n'a pas été épargnée des accusations et de l'acharnement du Maroc. A ce propos, ce pays voison et partenaire dans le cadre de l'Union de Maghreb accuse l'Algérie de «*manipuler*» et «*instrumentaliser*» le secrétaire général de l'ONU, comme si Ban Ki-moon n'est pas assez connaisseur pour être manipulé par un pays ou un autre alors qu'il a vu de ses propres yeux la situation et la souffrance des sahraouis. : «*Hier à Tindouf, j'ai rencontré des réfugiés qui souffrent depuis des générations. J'ai discuté avec des jeunes qui ont perdu foi en l'avenir. Je leur ai promis de tout faire pour que les choses avancent*», avait déclaré le Sg de l'ONU.

Le Makhzen reproche à Ban Ki-moon de ne pas avoir évoqué la question du recensement des populations sahraouies réfugiées à Tindouf, alors que tout le monde sait que c'est le Maroc qui bloque le référendum d'autodétermination du Sahara occidental. Ainsi, le projet marocain d'autonomie tombe à l'eau.

Dans sa visite à Bir Lahlou, le secrétaire général de l'ONU avait déclaré que la Minurso «*est prête pour organiser le référendum d'autodétermination si les deux parties sont d'accord*», et que «*de vraies négociations n'ont pas encore commencé*». Il avait aussi indiqué : «*J'ai demandé à mon envoyé spécial, Christopher Ross, de reprendre ses tournées afin de créer une atmosphère propice à la reprise des pourparlers*» entre les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, a-t-il assuré, lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. L'Algérie avait affirmé son attachement à la nécessité de régler le conflit sahraoui et le droit de ce peuple à l'indépendance.

**N. C.**

Le vice-président du Forum des chefs d'entreprise (FCE) :

## Ancrer chez le citoyen le réflexe de «consommer algérien»

Le réflexe de «consommer algérien» doit être une préoccupation de tout citoyen, a déclaré, mercredi à Oran, le vice-président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Brahim Abdesselem.

S'exprimant à l'ouverture de la 4e édition du Salon international de l'industrie alimentaire (SIAG), Brahim Abdesselem a souligné que «*l'Algérie dispose aujourd'hui d'un tissu industriel dans le secteur de l'agroalimentaire qu'il faut renforcer en lui faisant confiance et en consommant algérien*».

«*Nous ne pouvons pas parler de réduction de la facture d'importation sans pour autant prôner le produit algérien. La production algérienne est la seule et l'unique solution pour remédier à cette situation qui dure depuis des décennies*», a-t-il précisé.

Pour lui, la meilleure manière de relancer le secteur industriel algérien, est de remettre en scène ce tissu industriel dans d'autres créneaux et le redynamiser afin de pouvoir passer de 5% de PIB à 15, voire 20% à l'horizon 2020 et 2025.

«*Ce n'est ni une affaire d'autorité, ni de gouvernements. C'est l'affaire de tous. Une affaire de confiance aux produits algériens, qui sont, il faut le reconnaître, de bonne qualité à des prix très compétitifs*», a encore affirmé le même responsable.

Pour promouvoir l'industrie alimentaire, il faut disposer d'un bon instrument, chose qui a été proposée par le FCE, à savoir la labellisation du produit algérien avec «Bassma Djazaïria» (empreinte algérienne).

Grâce à ce label, qui sera octroyé aux entreprises répondant à des critères d'éligibilité contenus dans un cahier des charges établi par le FCE, les produits nationaux peuvent être facilement distingués de ceux importés ou contrefaits, a-t-il soutenu annonçant que les premiers labels seront remis aux premières entreprises à la mi-avril prochain.

Plus de 175 exposants ont pris part à cette 4e édition du SIAG qui s'étalera jusqu'au 12 mars. Divers créneaux dont l'emballage, le conditionnement des aliments, de produits laitiers, de boissons, de boulangerie et de restauration y sont exposés.

Un riche programme a été tracé pour ce salon comportant, entre autres, des conférences, des rencontres et des forums qui seront animés par des experts sur des sujets d'actualité comme la sécurité alimentaire, le packaging et les potentialités du secteur agroalimentaire.

En outre, plusieurs concours culinaires sont au programme regroupant des cuisiniers, des boulangers et des pâtissiers amateurs.

**Ouali T.**

LA QUESTION DU JOUR

## En attendant la reprise de Mossoul

*suite de la page Une*

Mais ce retournement, pour autant qu'il se produise, n'empêchera toutefois pas l'armée irakienne, en particulier avec l'aide multiforme des Etats-Unis, de continuer à repousser Daech sur plusieurs fronts, et surtout à concentrer des forces en vue de la bataille décisive contre lui : autour et dans la ville de Mossoul. Or tout porte à croire que 2016, qui après tout n'en est qu'à son premier trimestre, ne s'achèvera pas sans que Mossoul soit libérée. Les Irakiens en tout cas s'y préparent d'arrache-pied, comme dans l'intention de lancer les opérations au plus tôt. Ils donnent même l'impression de s'y être mis déjà s'il ne persiste entre eux quelques différends à cet égard, et notamment pour ce qui est de la participation dans les combats des milices chiites, dont ne veulent toujours pas les factions sunnites locales, ni non plus d'ailleurs les Kurdes. Le clivage confessionnel n'est plus ce qu'il était certes, mais il conserve tout de même suffisamment de son acuité première pour empêcher que l'union sacrée se fasse complètement et dès à présent contre Daech, lequel d'ailleurs n'en est que le sous-produit. Quoi qu'il en soit, la bataille de Mossoul ne saurait tarder désormais. Et tout indique que les forces irakiennes en sortiront victorieuses ; comme elles l'ont été à Ramadi, mais également ailleurs dans le pays. Si leur offensive devait être brisée, si elles étaient forcées de reculer, ce serait de nouveau la débandade, comme lorsqu'elles avaient fui quand Daech envahissait la ville. Ce scénario est un tel désastre, un tel cauchemar, qu'il a très peu de chance de se réaliser. Quelles conséquences sur la guerre en Syrie aura la reprise de Mossoul ? Où iront les forces de Daech qui la tiennent encore ? Se replieront-elles sur les positions des leurs en Syrie, qu'elles renforceront par là même, ou seront-elles à ce point écrasées qu'elles partiront en lambeaux et dans plusieurs directions ? Rien ne permet pour l'heure de répondre à cette question. Mais une chose semble cependant sûre : il est faux de croire que Daech puisse perdre en Irak et gagner en puissance en Syrie, bien que ce soit cette idée qui vient en premier à l'esprit. D'autant qu'elle semble se confirmer en Libye, où se constate effectivement un afflux de combattants de Daech venant de Syrie et d'Irak, du fait précisément des pertes que celui-ci est en train de subir dans ces deux pays.

**M. H.**

Première session criminelle de 2016

# Plus de 200 affaires au premier rôle complémentaire

*Le premier rôle complémentaire devrait s'étaler jusqu'au 2 juin prochain et sera suivi d'un autre rôle qui sera publié ultérieurement à la cour d'Alger, selon des sources judiciaires.*

**Par Hafsa Ch.**

Les affaires enrôlées concernent 380 accusés arrêtés, 119 en liberté et 45 autres en fuite, selon le rôle.

Le tribunal criminel près la cour d'Alger examinera à partir du 3 avril prochain, 218 affaires criminelles dont 22 liées au terrorisme, indique le premier rôle complémentaire des affaires criminelles pour la première session criminelle 2016 publié mardi à la cour d'Alger.

Le rôle initial des affaires criminelles publié le 6 mars dernier comptait 96 affaires criminelles portant le nombre d'affaires programmées cette année à 314.

Le premier rôle complémentaire devrait s'étaler jusqu'au 2 juin prochain et sera suivi d'un autre rôle qui sera publié ultérieurement à la cour d'Alger, selon des sources judiciaires.

Les affaires enrôlées concernent 380 accusés arrêtés, 119 en liberté et 45 autres en fuite, selon le rôle.

Parmi les principales affaires liées au terrorisme, l'affaire de 48 terroristes présumés poursuivis pour «*formation et adhésion à un groupe terroriste, homicide volontaire avec préméditation et enlèvement*».

L'affaire est prévue pour le 12 mai prochain.

La même juridiction devra traiter, le 18 mai prochain, l'affaire de trois terroristes présumés (détenus) d'appartenance à un groupe terroriste, assassinat d'éléments de l'armée et des services de sûreté et atteinte à la sécurité de l'Etat.

Outre l'affaire de cinq accusés poursuivis pour homicide, actes de vandalisme et appartenance à des organisations terroristes qui sera examinée le 17 mai, le tribunal criminel devra revoir, le 20 avril, l'affaire dite «Réda Sika» qui concerne 20 accusés poursuivis pour «*trafic de drogue*».

Le rôle comporte également 25 affaires liées au trafic de drogue au niveau national et international et d'autres liées aux meurtre, vol, enlèvement, association de malfaiteurs et incendie criminelle.

Ph/DR

Entre autres affaires épineuses inscrites au rôle du tribunal criminel, il y a lieu de citer celle de l'affaire de K.Ch, auteur d'un quadruple homicide (femme et un nourrisson figurent parmi ses victimes).

L'affaire est programmée pour le 29 mars prochain.

**H. Ch./APS**

Justice

## Condamnation par contumace de sept terroristes à la peine capitale

**LE TRIBUNAL** criminel près la cour de Skikda a prononcé, mardi soir, la peine capitale par contumace à l'encontre de sept individus appartenant à des groupes terroristes activant dans les monts de Collo, a indiqué mercredi une source judiciaire à l'APS.

Le tribunal a également condamné à 20 ans de prison ferme un terroriste arrêté, répondant aux initiales de L.T, et à 10 ans un autre terroriste, M. A, tous deux poursuivis pour «*appartenance à un groupe terroriste, possession de matières explosives, tentative d'homicide volontaire avec préméditation, tentative de destruction d'une voie publique par une mine et pose d'un engin explosif sur une voie publique*».

Le dénommé M.A, poursuivi pour non-dénonciation de crime, a été relaxé. Selon l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation, l'affaire a été engagée à la suite d'informations parvenues aux services de sûreté de la daïra de Collo relatives à la préparation d'attentats contre les éléments de l'ANP à Tamalous par un groupe terroriste activant dans la région.

L'enquête aussitôt diligentée a révélé que ces individus avaient effectivement placé une bombe traditionnelle que les services de l'ANP sont parvenus à neutraliser, outre la récupération de deux autres bombes au domicile de L.T.

Les deux accusés, interpellés en possession de grenades, ont tenté de nier les faits qui leur sont reprochés après les avoir dûment reconnus devant la police judiciaire.

Le parquet, dans son réquisitoire, avait requis la peine de mort pour ces deux individus.

**Slim O.**

Béjaïa

# L'unité de liège renaît de ses cendres

Après des années de purgatoire, l'unité Béjaïa-liège, une émanation de l'ex-SNLB (Société nationale des lièges et bois) spécialisée dans la production de panneaux agglomérés en liège (isolation thermique et acoustique), reprend vie en affichant un état de santé insolent.

Ses performances, marquées par un doublement de ses niveaux de production et de son chiffre d'affaires, ainsi que son orientation affirmée vers l'international, renseignent on ne peut mieux sur son nouveau dynamisme certes, mais aussi sur ses projections.

L'unité est sur le point de fonder une nouvelle usine dans la nouvelle zone industrielle d'El-Kseur (27 km à l'ouest de Béjaïa) avec comme objectif le renforcement de ses exploits.

Employant une soixantaine de travailleurs à peine, elle a produit en 2015, pas moins de 4 000 m³ de panneaux agglomérés (contre 2 000 m³ en 2014), 76 tonnes de regranulé noir (contre 19 tonnes en 2014) et autant de poussières de liège, un sous-produit utilisé comme fertilisant ou remplaçant la paille dans les élevages.

### Des activités à l'export pour 50 000 euros

Au même moment, elle a concrétisé sept opérations d'exportation vers l'Europe, notamment la Belgique, la France et l'Italie, pour un montant de plus de 50 000 euros.

Pour autant, ses dirigeants évitent de pavoiser. «*Nous avons redressé la barre certes, mais il faut persévérer et confirmer. On jugera sur la durée*», commentera son P-DG, Mohamed Himrane, qui s'est dit «*optimiste*», malgré un contexte de crise, quant à l'existence de plusieurs facteurs favorisant son activité.

«*Il y a une disponibilité sans limite du liège en Algérie, une manifestation d'intérêt de plus en plus importante en faveur du panneau isolant, notamment dans la construction et le bâtiment. Il y a aussi le souci partagé* (public et privé) *de réaliser des économies d'énergie, le liège ayant la faculté de réduire les consommations thermiques de l'ordre de 30% dans les habitations, et les promesses d'une plus grande ouverture sur l'exportation*», a-t-il expliqué.

«*Le liège est un produit d'avenir, il est écologique et durable et possède des propriétés d'isolation thermique et phonique inégalable, et reste de plus relativement peu onéreux*», soutient-il.

### Une usine sortie des limbes

L'usine, sortie des limbes en 1933 puis nationalisée en 1964, capitalise une expérience, capable de lui garantir des horizons encore plus prometteurs, soutient-on.

En fait, cette force acquise contraste fortement avec son état physique.

L'unité, implantée à la périphérie de la ville, non loin du carrefour des Quatre chemins qui fourmille de boutiques et d'ateliers industriels, est connue des seuls observateurs avertis. Cachée derrière un mur d'enceinte, elle n'accroche ni le regard, ni ne renseigne sur son métier, «*trahie*» seulement par un panneau d'enseigne discret apposé latéralement au portail d'entrée.

A l'intérieur, une fois le seuil franchi, l'attrait reste tout aussi austère, duquel apparaît une foule de bâtisses impersonnelles imbriquées les unes dans les autres et cernant un immense parking dont la quasi-vacuité renforce le «*leurre*» extra-muros. Le visiteur n'en lève le voile qu'une fois les pieds dans les ateliers, où règnent un bruissement et une activité à tout rompre.

Les lieux en soi ressemblent à s'y méprendre à un musée. «*C'est presque une manufacture du 19e siecle*", plaisante M.Himrane, ravi de dévoiler ses autoclaves fumant et ses équarisseurs à lame unique qui fleurent l'ancien mais qui lui calibrent des «*produits première main*».

Leur succès a dépassé les frontières nationales, arrivé jusqu'en Chine, intéressée par l'acquisition de la poudre de liège, ou encore dans d'autres pays européens, à l'instar de l'Autriche, attiré par les panneaux.

L'unité traverse un moment de félicité. Et la crise, pour elle, n'est finalement qu'un motif de plus pour se transcender.

**Hafid T.**

Algérie/Secteur de l'agriculture

# Les opérateurs économiques néerlandais marquent leur intérêt

*■ Des hommes d'affaires néerlandais ont marqué, mardi à La Haye, un intérêt particulier pour le renforcement de la coopération algéro-néerlandaise, notamment dans le secteur de l'agriculture, de la logistique et du transport.*

**Par Salem K.**

Ph.>D. R.

Prenant part au forum d'affaires algéro-néerlandais organisé en prélude de la Commission mixte algéro-néerlandaise prévue à La Haye, sous la coprésidence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, et de son homologue néerlandais, Bert Koenders, des hommes d'affaires algériens et néerlandais ont exploré les segments de coopération agricole entre les deux pays.

Les hommes d'affaires des deux pays ont mis l'accent notamment sur le volet développement de la culture de la pomme de terre et la production laitière, d'autant que l'Algérie est le premier importateur de semences de pomme de terre et de vaches laitières des Pays-Bas.

Les hommes d'affaires des deux pays ont souligné, lors de ce forum auquel ont pris part une douzaine de sociétés algériennes et une vingtaine d'entreprises néerlandaises de différents secteurs d'activité, l'importance de l'exploitation des opportunités de coopération existantes, plaidant pour la conclusion de partenariats et la mise en place de programmes de coopération technique.

Deux accords de coopération ont été déjà signés entre l'Algérie et les Pays-Bas en 2010 et 2012, indique une source diplomatique algérienne, précisant que le premier accord porte sur une assistance technique pour le développement des filières lait et pomme de terre en Algérie, alors que le second scelle la coopération déjà existante dans le domaine de la santé animale.

Les opérateurs économiques algériens et néerlandais ont examiné, en outre, les voies et moyens à mettre en œuvre pour développer la coopération entre les deux pays dans le domaine des ressources en eau.

«*La coopération scientifique et technique est un axe à privilégier avec notamment les échanges d'expériences dans les domaines d'intérêts mutuels*», ont estimé les participants à ce forum.

Dans le secteur du transport maritime, les opérateurs néerlandais présents à la rencontre ont exprimé leur souhait d'explorer de nouvelles opportunités dans les domaines du fret, la construction et la réparation navale ainsi que les travaux maritimes.

Des discussions exploratoires pour la mise en place d'une coopération entre les ports algériens et néerlandais ont été entamées, selon une source diplomatique.

La coopération algéro-néerlandaise dans le domaine des énergies renouvelables a été renforcée à l'occasion de ce forum à la faveur de la signature d'un accord de coopération entre le Centre algérien de développement des énergies renouvelables (CDER) et le Centre de recherche néerlandais en énergie renouvelable (CEN).

«*L'accord porte sur un échange entre experts dans le domaine de la recherche scientifique*», a-t-on indiqué.

Intéressés par les possibilités d'investissement qu'offre le pays, des opérateurs économiques néerlandais ont exprimé, toutefois, certaines appréhensions par rapport à la règle dite des 51/49%, instaurée par la loi de finances complémentaire pour 2009, et qui fixe la part de participation d'un investisseur étranger dans une société de droit algérien à 49%. Les hommes d'affaires algériens ont tenu, à ce titre, à rassurer leurs homologues quant à l'attractivité du marché algérien, affirmant que beaucoup d'investisseurs étrangers se sont accommodés avec cette règle, réalisant de nombreux projets qui ont connu beaucoup de succès. «*Le nombre de projets réalisés en joint-venture depuis la promulgation de cette règle a explosé*», a affirmé le président de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), Mohand Saïd Naït Abdelaziz, lors de ce forum. En 2015, l'Algérie a exporté vers les Pays-Bas pour un montant de 2,281 milliards de dollars (6,04% des exportations globales algériennes) et en a importé pour 922 millions de dollars (1,8% des importations globales algériennes). Malgré un excédent favorable à l'Algérie, la structure des échanges reste dominée par les hydrocarbures qui représentent 97% des exportations algériennes.

**S. K./APS**

Croissance

## Le FMI met en garde contre les risques pesant sur l'économie mondiale

Le Fonds monétaire international (FMI) a mis en garde mardi contre les risques pesant sur la croissance économique mondiale, appelant à davantage d'actions concertées pour y faire face.

S'exprimant dans un discours devant l'Association des économistes d'entreprise (NABE) à Washington, le numéro deux du FMI, David Lipton, a déploré l'impression générale «*dangereuse*» selon laquelle les responsables politiques ont épuisé leurs options pour relancer la croissance ou manquaient de volonté pour le faire. Il a recommandé au contraire une expansion des efforts de relance, notamment budgétaire et monétaire, et davantage de réformes structurelles.

Les mesures de relance budgétaire, notamment par le biais de dépenses publiques et de réductions d'impôts, «*doivent prendre une place plus importante dans le cocktail des politiques mises en œuvre*», a affirmé M. Lipton.

«*La tâche de relancer la croissance incombe davantage aux économies développées, qui disposent de davantage de marge de manœuvre budgétaire*», a-t-il également affirmé. «*Les risques pesant sur la croissance sont clairement plus prononcés qu'auparavant et la nécessité d'actions plus fortes et concertées s'est renforcée*», a souligné M. Lipton. Il a également cité «*la volatilité sur les marchés financiers*» et la chute des prix des matières premières comme sujets d'inquiétude pour la croissance mondiale.

«*Pour le bien de l'économie globale, il est impératif que les pays développés et avancés combattent cette notion et revitalisent l'esprit d'initiative qui avait caractérisé les premières années de la relance après la crise financière de 2008*».

**Hamid F.**

Pétrole

## L'Algérie «souscrit à la démarche saoudo-russe»

L'Algérie souscrit à la décision récente de l'Arabie saoudite et de la Russie de geler la production, et participera à la prochaine réunion prévue entre producteurs Opep et hors Opep, a déclaré, hier à Alger, le ministre de l'Energie, Saleh Khebri.

«*L'Algérie souscrit à toutes les décisions qui permettent de redonner la stabilité au marché pétrolier. Même s'il n'est pas suffisant, le gel est un premier pas puisqu'il permet aux deux des plus grands producteurs* (Arabie saoudite et Russie) *de s'asseoir à la même table et de discuter dans l'intérêt des pays producteurs*», a indiqué M. Khebri à des journalistes en marge du 6e Salon d'équipements et services pétroliers (Napec). «*Nous souscrivons à cette démarche et nous participerons à la réunion* (Opep et hors Opep) *dès que la date sera arrêtée*», a avancé le ministre, ajoutant que la date de cette réunion n'a pas encore été fixée contrairement à ce qui avait été rapporté par des médias selon lesquels la réunion allait se tenir le 20 mars.

A la question de savoir si l'Algérie réduirait sa production en cas de décision prise dans ce sens lors de cette prochaine réunion, M. Khebri a affirmé qu'elle opterait pour une telle décision si le gel ne suffisait pas, rappelant que l'Algérie a déjà appelé à une baisse de l'offre pour soutenir les cours.

«*Nous avons déjà appelé à réduire la production, et le gel est un premier pas important. Et s'il* (le gel) *ne sera pas suffisant, nous aboutirons à une réduction*», a-t-il relevé.

**Amine O.**

Développement à Blida

## Relance de projets à l'arrêt depuis 20 ans

**LES TRAVAUX** de nombreux projets de développement, à l'arrêt depuis plus d'une vingtaine d'années dans la wilaya de Blida, ont été relancés dernièrement, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Parmi ces projets, dont le lancement des chantiers remonte aux années 80 du siècle dernier, la même source a cité des opérations destinées à la ville des Roses, tels la cité Beb Dzair, un nouveau siège de commune pour Blida, une maison de la culture, un centre d'archives pour la wilaya, un musée et une bibliothèque centrale. Des efforts soutenus ont été consentis en vue de la relance de ces projets en vue de leur réception, «*au pus tard, durant le premier semestre courant*», a-t-on ajouté de même source, signalant parmi les mesures entreprises, en leur faveur, la soumission des structures entamées, à une expertise pour déterminer leur conformité aux normes de construction en vigueur, ainsi que le transfert de la propriété des projets culturels relevant du ministère de tutelle vers la wilaya, afin de parachever les travaux sur le budget de la wilaya, est-il expliqué. Lors d'une visite récente des chantiers de ces projets, le wali, Abdelkader Bouazghi, a instruit les responsables chargés de la réalisation de l'«*impératif de leur parachèvement dans les délais qui leur ont été impartis*», dans l'objectif de restituer le visage avenant du chef-lieu de wilaya. Le nouveau siège de la commune, lancé en travaux durant les années 80, est le projet le plus attendu par la population, eu égard à l'exiguïté de l'actuel siège, datant de l'ère coloniale, devenu inapte à accueillir les citoyens des 25 communes de la wilaya y affluant quotidiennement. La maison de la culture est l'autre projet d'importance bénéficiant de l'attention des autorités locales. Elle englobe un musée, une bibliothèque centrale, un espace de détente pour les citoyens, ainsi que d'autres commodités annexes. Selon la même source, ce projet devrait contribuer, dans une grande mesure, à la relance de l'activité culturelle au sein de la wilaya, au vue de sa position stratégique. Il est situé en plein cœur de la ville des Roses, conjugué à la multitude de talents et capacités détenus en la matière par la wilaya. La réception attendue, durant le premier semestre en cours, du projet du Centre d'archives de la wilaya, devrait mettre un terme au problème de préservation des archives dans la wilaya, est-il ajouté de même source.

**Mahi L.**

Ouargla

# 93% des inscrits aux centres d'alphabétisation sont des femmes

*■Pour cette année, sur les 3 838 inscrits aux sections d'alphabétisation, pas moins de 3 578 représentent la gent féminine.*

**Par Faten D.**

Ph. > D. R.

Une large affluence féminine aux centres d'alphabétisation, estimée à plus de 93%, est constatée dans la wilaya de Ouargla, selon les données de l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

Pour cette année, sur les 3 838 inscrits aux sections d'alphabétisation, pas moins de 3 578 représentent la gent féminine.

Ces apprenants sont répartis sur les 153 centres d'alphabétisation ouverts au niveau d'établissements scolaires, centres culturels, mosquées, établissements de la formation professionnelle, sièges d'associations et établissements pénitentiaires, avec un total de 225 sections, dont 41 en zones rurales, encadrées par 150 formateurs, a-t-on précisé. Pour cette année, des sections d'alphabétisation fonctionnelle ont été ouvertes pour enseigner les rudiments de l'informatique ainsi que des cours de français, et comptent 22 apprenantes.

L'antenne de Ouargla de l'ONAEA a organisé des activités à la maison de la culture Moufdi-Zakaria, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, ayant porté notamment sur un concours de plats populaires et une exposition d'artisanat traditionnel.

**F. D./APS**

M'sila

# Formation de 70 femmes rurales aux techniques d'élevage

Une formation aux techniques d'élevage sera «*prochainement*» organisée au profit de 70 femmes rurales résidant dans la commune de Zerzour (M'sila), a indiqué mercredi le directeur de la formation professionnelle, Amar Fekrouche.

Cette formation, inscrite dans le cadre d'une convention du secteur avec les services de la commune de Zerzour, inclura des cours théoriques et pratiques consacrés à l'élevage d'ovins de la race d'Ouled Djellal et au traitement de la laine ovine, a précisé le même responsable.

M. Fekrouche a fait part de la disponibilité des établissements de formation professionnelle de la wilaya de M'sila à assurer d'autres formations ciblant les femmes habitant dans des zones rurales.

Selon les services de la commune de Zerzour, cette formation permettra aux concernées d'accéder aux crédits accordés par les différents dispositifs de soutien à l'emploi, et leur permettra de contribuer à l'amélioration des revenus de leurs ménages.

La commune de Zerzour est connue pour sa vocation pastorale et la qualité de la viande caprine.

**Kamel O.**

Naâma

# Les cas de décès des nouveau-nés et des parturientes en recul

Les cas de décès d'enfants nouveau-nés et de parturientes sont en «*net*» recul ces dernières années dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Ce recul s'explique par l'amélioration des conditions de prise en charge accordées à cette catégorie dans les établissements de santé de cette wilaya où le taux de couverture en matière d'encadrement spécialisé «mère et enfant» a atteint les 98,06 %, a-t-on précisé. Le nombre de décès chez les nouveau-nés (une semaine à un mois) est passé de 32,25 cas pour 1 000 naissances en 2008 à 23,31 cas pour 100 000 nouveau-nés vivants en 2015, a expliqué le chef du service de la prévention à la DSP, Saïd Djellouli. En parallèle, le nombre de décès de parturientes à l'accouchement a chuté de 114,46 décès pour 100 000 accouchements à 32,15 cas, dans la même année, grâce à la mise à niveau des conditions de prise en charge sanitaire, avec l'acquisition d'équipements requis et le renforcement des maternités en spécialistes et sages-femmes. Les actions de sensibilisation et l'augmentation du niveau de conscience ont contribué largement à encourager les femmes à se rapprocher des structures de santé de proximité (salles de soins et polycliniques) pour effectuer des séances de suivi et de contrôle, pendant toute la période de grossesse. Néanmoins, l'hémorragie de la délivrance reste parmi les principaux facteurs de décès chez les femmes lors de l'accouchement, a-t-on fait savoir. Les structures de santé de proximité dans la wilaya de Naâma seront renforcées, durant la période 2017-2019, par un effectif de 13 sages-femmes pour combler le déficit enregistré actuellement, notamment dans les zones enclavées. Des efforts sont déployés par la DSP de Naâma en vue d'améliorer toujours plus les capacités de prise en charge sanitaire et d'ancrer une culture sanitaire chez la population locale, a-t-on souligné. **Said F.**

Bordj Bou Arreridj

# Extension du port de Tixter à plus de 50 hectares

Le port sec qui sera prochainement opérationnel dans la commune de Tixter, près d'Ain Taghrout (Bordj Bou Arreridj) fera l'objet d'une extension qui en portera la superficie de 20 a 55 hectares, a indiqué mardi le président-directeur général de l'Entreprise portuaire de Béjaïa. Ce responsable, dont l'entreprise chapeaute la zone logistique extra-portuaire (ZLEP) de Tixter, a déclaré que cette extension, validée par les services du Premier ministère, est «*appelée à devenir une plate-forme d'entreposage de marchandises couvrant les régions Centre et Est du pays, vu que 40 % des clients opèrent sur les Hauts plateaux*». L'infrastructure aura également pour vocation de faire intervenir, pour l'acheminement de marchandises, le ferroviaire qui reste, selon lui, le mode de transport «*le plus sûr et le moins polluant*», a également précisé le P-d.g. de l'Entreprise portuaire de Béjaïa. En fait, a souligné pour sa part le directeur de la ZLEP de Tixter, Halim Kasmi, ce port est aussi appelé à «*devenir plus qu'un simple port sec, dès lors que les opérateurs industriels et les importateurs pourront, à court terme, mieux y organiser les opérations de leur chaîne d'approvisionnement et, à moyen terme, y développer d'autres activités comme l'assemblage, le conditionnement et l'étiquetage de leurs marchandises*». Doté d'une autorisation-programme (AP) de 3,5 milliards de dinars, ce port sec, situé à 20 km de Bordj Bou Arreridj et à 30 km de Sétif, est considéré comme un prolongement naturel du port maritime de Béjaïa. Il aura pour avantage de désengorger le port commercial de Béjaïa et, surtout, de réduire les délais d'attente des navires en rade, a ajouté la même source. Le port sec de Tixter devra accueillir, après extension, près de 740 000 tonnes/an de marchandises et générera plus de 3 500 postes de travail entre emplois directs et indirects. **Ali T.**

Mostaganem

## Mort d'une fillette emportée par les torrents à Sidi Lakhdar

**UNE FILLETTE,** âgée de 5 ans, a péri mardi emportée par les torrents de Oued «El Grainia», une localité relevant de la commune de Sidi Lakhdar, située à 50 km de Mostaganem, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'incident s'est produit à midi après le retour de la victime de l'école sise au douar «Sidi Ahmed Cheikh», lorsqu'elle glissa dans l'oued et fut emportée par les crues engendrées par la montée du niveau d'eau suite aux fortes précipitations qui se sont abattues durant les 24 dernières heures, a-t-on indiqué. Des citoyens ont tenté de secourir la fillette, mais en vain. Son corps frêle, sans vie, repêché, a été évacué à la morgue de la polyclinique de Sidi Lakhdar.

**A. S.**

Mogherini

# «Le Sahara occidental, territoire non autonome éligible à l'autodétermination»

*La Haute représentante de l'Union européenne (UE) aux Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, a réaffirmé le droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même, soulignant que le Sahara occidental est un territoire non autonome éligible à l'autodétermination.*

**Par Mondji T.**

«*Le Sahara occidental est un territoire non autonome. Les principes fondamentaux applicables aux territoires non autonomes sont fixées à l'article 73 de la Charte des Nations unies qui accorde à ces territoires un droit inaliénable à l'autodétermination*», a écrit la chef de la diplomatie de l'UE dans sa réponse à l'eurodéputé Miguel Viegas qui s'inquiétait des conséquences de l'annulation de l'accord agricole UE-Maroc. «*L'UE soutient pleinement les efforts du Secrétaire général des Nations unies pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux buts et principes de la Charte de l'ONU*», a insisté Mogherini dans sa réponse. De son côté, le Commissaire européen à l'Agriculture et au développement rural, Phil Hogan, a affirmé que l'appel, introduit par le Conseil des Affaires étrangères de l'UE suite à l'annulation de l'accord agricole le 10 décembre dernier par la Cour de Justice de l'Union européenne est «*non suspensif*». Autrement dit, les produits originaires du Sahara occidental commercialisés auparavant sous le label frauduleux de «Made in Morocco» ne peuvent plus entrer sur le marché de l'UE en vertu de la décision du Tribunal européen. M. Hogan qui répondait à l'eurodéputé Salvatore Domenico Pogliese au nom de la Commission européenne a assuré, en outre, que «*l'UE travaille en vue d'une éventuelle régularisation de l'accord annulé, conformément aux exigences fixées par le Tribunal de l'UE*», confirmant des informations faisant état, dès le début de l'année, de la volonté de l'UE de réviser l'accord agricole controversé conclu avec le Maroc. En effet, l'UE envisage de présenter une nouvelle version dudit accord en conformité avec le droit international qui souligne la nécessité qu'il y ait consultation et accord du peuple sahraoui pour toute activité concernant l'exploitation de ses ressources naturelles. La Commission européenne qui a décidé de faire appel de la décision de la Cour de justice (CJUE) qui a annulé le 10 décembre dernier l'accord agricole UE-Maroc signé en 2012, est persuadée qu'elle n'obtiendra pas gain de cause, avait avancé le journal *Al Qods Al Arabi*, citant des sources «*bien informées*». L'accord agricole conclu en 2012 entre le Maroc et l'UE a été, en effet, annulé par une décision de la Cour de justice européenne suite à une plainte déposée par le Front Polisario au motif que l'accord s'appliquait au Sahara occidental occupé. La CJUE a relevé dans son jugement rendu le 10 décembre dernier que le Conseil de l'UE a également manqué à son obligation de vérifier si l'exploitation des richesses naturelles du Sahara occidental se fait ou non au profit de la population de ce territoire.

**M. T./APS**

Ph : DR

Ben Guerdane

## Le secrétariat général de l'UMA condamne les attaques terroristes

**LE SECRÉTARIAT** général de l'Union du Maghreb arabe (UMA) a condamné «*vigoureusement*» mardi les attaques terroristes qui ont ciblé la police et l'armée dans la ville tunisienne de Ben Guerdane (sud), réaffirmant sa solidarité et son soutien total aux efforts de la Tunisie dans sa lutte contre le terrorisme. Dans un communiqué, le secrétariat général de l'UMA a indiqué avoir appris avec la «*plus grande consternation la nouvelle des attaques terroristes ayant ciblé lundi la police et l'armée dans la ville tunisienne de Ben Guerdane* (sud) *faisant plusieurs victimes parmi les forces de sécurité et les civils et de nombreux blessés*». L'UMA a «*condamné vigoureusement cette attaque terroriste lâche dont les auteurs ont visé la stabilité et la sécurité de la Tunisie et son processus de réformes* (...)*, déplorant cet acte ignoble qui constitue une violation flagrante des valeurs humaines et des us et de la légalité internationale*», ajoute le communiqué. **O. B.**

Pour adopter une loi contre les violences faites aux femmes

# Human Rights Watch réitère son appel au Maroc

L'ONG américaine Human Rights Watch (HRW) a réitéré mardi à Washington son appel au Maroc pour apporter une réponse ferme au problème de la violence contre les femmes. «*Le Maroc ne dispose pas de loi contre la violence conjugale et les brutalités commises à l'encontre des femmes sont monnaie courante*», écrit Rothna Begum, chercheuse à la division droits des femmes à HRW à l'occasion de la journée internationale de la femme. HRW n'est pas à son premier appel adressé au Maroc au sujet de l'adoption d'une position plus ferme en faveur de la sécurité et des droits des femmes. En février, l'ONG américaine a adressé une lettre au gouvernement marocain dans laquelle elle lui a rappelé ses responsabilités en matière de protection des droits des femmes. Begum cite à ce titre une étude établie par le gouvernement marocain entre 2009 et 2010 qui a fait ressortir que près des deux tiers des femmes âgées entre 18 et 65 ans au Maroc avaient subi des violences physiques, psychologiques, sexuelles ou économiques. Parmi elles, environ 55% ont signalé avoir subi des violences conjugales. L'ONG américaine relève que le projet de loi sur les violences faites aux femmes rédigé par le gouvernement marocain est en attente d'examen et d'adoption depuis 2013, en soulignant que ce texte reste incomplet du fait qu'il ne contient pas de définition forte de la violence familiale. «*Aujourd'hui est la Journée internationale de la Femme, et les femmes marocaines exigent que le gouvernement adopte une loi vigoureuse sur les violences à leur égard*», souligne Begum dans une contribution intitulée «*La persistance des violences conjugales au Maroc est inacceptable*». Dans sa lettre adressée en février au gouvernement marocain, HRW a rappelé au Maroc que jusqu'ici 125 pays disposent de lois sur la violence domestique en relevant qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord sept pays ont une loi ou des réglementations en la matière, dont l'Algérie, l'Arabie saoudite, le Bahreïn, la Jordanie, le Liban et le Kurdistan irakien. Les agences des Nations unies et les organes d'experts spécialisés en droits humains ont à plusieurs reprises vivement recommandé au Maroc d'adopter une loi sur la violence domestique. **Yanis G.**

Tissemsilt

# Le combat et la souffrance de la femme sahraouie mis en exergue

Des étudiantes de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) ont évoqué mardi à Tissemsilt le combat et le rôle de la femme sahraouie pour le recouvrement de l'indépendance et leurs souffrances des pratiques répressives de l'occupant marocain. Animant une conférence sur «le mouvement social de solidarité humanitaire avec la cause sahraouie et le rôle de la femme sahraouie», l'étudiante sahraouie Fatimatou Tahar du centre universitaire de Tissemsilt a affirmé que «*la femme sahraouie a joué un rôle important à côté de son frère dans l'intifadha pour l'indépendance dans les zones occupées par des forces marocaines selon la reconnaissance de plusieurs pays et instances et organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales*». Elle a ajouté que «*la femme sahraouie souffre toujours des pratiques sauvages des forces de l'occupant marocain endurant toutes sortes de répression et de violence, dont l'enlèvement et la détention, ainsi que l'intimidation physique et psychologique*». Pour sa part, sa compatriote, l'étudiante Takber Nafaade du même centre universitaire a abordé la soufrrance de la femme sahraouie dans les villes occupées, sa résistance continue contre l'occupant marocain et son rôle héroique dans l'édification des institutions de l'Etat sahraoui aux camps des réfugiés. Une autre étudiante sahraouie, Khadidja Moulay a valorisé la position de l'Algérie qui soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Cette rencontre, qui a vu la présence des autorités de wilaya, a comporté des expositions de photos mettant en exergue les souffrances et les traditions du peuple sahraoui, la répression exercée par l'occupant marocain à l'encontre des Sahraouis, le rôle de la diplomatie sahraouie dans l'internationalisation de la question sahraouie. Une tente géante a été dressée mettant en relief le legs culturel de la RASD, outre la projection d'un documentaire sur la cause sahraouie et le combat de la femme sahraouie. Un espace a été réservé à l'exposition de produits de femmes artisanes activant dans la wilaya de Tissemsilt dans le tissage, la tapisserie, la couture et la pâtisserie traditionnelle. Cette manifestation a été mise à profit pour honorer des étudiantes sahraouies qui étudient au centre universitaire de Tissemsilt. La conférence a été initié par le comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA) en collaboration avec l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, dans le but de relancer la question sahraouie au milieu estudiantin et de sensibiliser sur davantage de solidarité envers le peuple sahraoui, en plus de l'échange culturel, a-t-on souligné.

**Kamel L.**

Corée du Nord

# Kim Jong-Un assure que Pyongyang a miniaturisé des têtes thermonucléaires

*Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un a assuré que Pyongyang avait miniaturisé avec succès des têtes thermonucléaires afin de les monter sur des missiles balistiques et de créer ainsi une «vraie» force de dissuasion.*

**Par Ali O.**

La Corée du Nord s'est déjà vantée par le passé d'être capable de miniaturiser une charge nucléaire. Mais c'est la première fois que son numéro un revendique de façon aussi explicite une telle percée, susceptible de changer la donne en ce qui concerne les capacités nucléaires nord-coréennes.

Kim Jong-Un a également affirmé qu'il s'agissait de charges «*thermonucléaires*». Pyongyang avait déclaré que son quatrième essai nucléaire, mené le 6 janvier, était un test de bombe à hydrogène, bien plus puissante que la bombe atomique ordinaire.

«*Les têtes nucléaires ont été standardisées en les miniaturisant afin de pouvoir équiper des missiles balistiques*», a affirmé le dirigeant nord-coréen lors d'une réunion avec des experts nucléaires, a rapporté hier l'agence de presse officielle KCNA. «*On peut appeler cela une vraie dissuasion nucléaire*».

Rodong Sinmum, le journal du parti unique au pouvoir en Corée du Nord, publiait en une une photographie de Kim Jong-Un posant devant un objet sphérique métallique, supposé apparemment être une des têtes en question. «*Suffisamment de temps s'est écoulé pour qu'il y ait une réelle possibilité que la Corée du Nord ait miniaturisé un engin qui puisse être monté sur un missile balistique*», a jugé Melissa Hanham, spécialiste du programme nord-coréen d'armes de destruction massive à l'Institut Middlebury des études internationales.

«*Je ne peux pas dire qu'ils seraient capables de très bien diriger ce missile, ni quelle serait sa portée, mais leur revendication ne peut pas être rejetée comme étant une fanfaronnade*», a-t-elle dit.

Les tensions ont redoublé dans la péninsule coréenne depuis l'essai nucléaire suivi le 6 février d'un tir de fusée généralement considéré comme un test de missile balistique déguisé.

Le puissant Commandement suprême de l'Armée populaire coréenne vient de brandir la menace d'une «*attaque nucléaire préventive*» contre la Corée du Sud et les États-Unis, qui conduisent actuellement les plus importantes manœuvres militaires conjointes jamais organisées dans la péninsule.

M. Kim a réitéré cette menace. Pyongyang «*n'hésitera jamais à mener une frappe préventive*» si les États-Unis et leurs alliés portent atteinte à sa souveraineté d'État nucléaire, a-t-il martelé.

Ph.> D. R.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé à l'unanimité la semaine dernière d'imposer de nouvelles sanctions à la Corée du Nord, les plus lourdes jamais infligées à Pyongyang, pour le punir après son essai nucléaire.

La Corée du Nord a vivement réagi, parlant de conspiration pilotée par Washington et visant à mettre le régime à genoux.

«*Plus notre force de frappe nucléaire augmente, plus notre capacité à dissuader une agression et une guerre nucléaire se renforce*», a poursuivi M. Kim. Les spécialistes sont divisés quant aux capacités de miniaturisation de la Corée du Nord. Mais les services de renseignement américain et sud-coréen ont jugé que les progrès étaient apparemment rapides.

Cette question est essentielle, car s'il est connu que la Corée du Nord dispose d'un petit arsenal d'armes nucléaires, sa capacité à les transporter avec précision jusqu'à une cible choisie été mise en doute.

De nombreux points d'interrogation pèsent aussi sur la maîtrise ou non par la Corée du Nord de la technologie de production de missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) qui seraient susceptibles de frapper le territoire américain. La plupart des experts estiment que Pyongyang ne maîtrise pas la technologie de rentrée dans l'atmosphère, après la phase de vol balistique.

Il est de plus incertain qu'un éventuel engin miniaturisé conçu par la Corée du Nord puisse être suffisamment résistant pour supporter les chocs, les vibrations et les variations de températures associés à un vol balistique.

Nombre d'experts ne croient pas que la Corée du Nord lance une frappe nucléaire de quelque nature qu'elle soit, jugeant que cela serait suicidaire compte tenu de la supériorité écrasante de la technologie américaine.

«*On doit envisager les propos de M. Kim dans le contexte du langage belliqueux et cyclique utilisé chaque année par le Nord, surtout dans la foulée des sanctions de l'ONU*», ajoute Mme Hanham.

«*Avec ses commentaires et ses photographies, le message est très explicite: ''Nous avons la bombe nucléaire et vous devez nous respecter''*».

Les spécialistes doutent que l'engin testé en janvier ait été une bombe H, l'énergie dégagée par la déflagration semblant trop faible. Ils penchent plutôt pour l'hypothèse d'une bombe à fission dopée, plus puissante que la bombe A ordinaire à fission. La bombe H est, elle, à deux étapes, utilisant d'abord la fission puis la fusion nucléaire dans une réaction en chaîne.

**A. O.**

## Points chauds

### Adaptation

**Par Fouzia Mahmoudi**

Il reste à peine plus d'un an d'ici à l'élection présidentielle de 2017 et François Hollande semble commencer à ressentir la tension monter, alors qu'il se permet d'attaquer frontalement Alain Juppé, qui portera très probablement les couleurs du parti Les Républicains. En effet, à ses proches et aux élus socialistes qui s'inquiètent de la situation politique de la gauche, le chef de l'État oppose un discours encore teinté d'optimisme. Pourtant, la popularité toujours grandissante d'Alain Juppé paralyse toutes les tentatives de séduction du président français en direction du centre. Pourtant, il tente désespérément d'envoyer des signaux réformistes à cet électorat, notamment à travers le projet de loi El Khomri, qui est ironiquement très fortement critiqué par la gauche. «*Le masque d'Alain Juppé va tomber tôt ou tard quand les Français s'apercevront qu'il est le même qu'en 1986, le même qu'en 1995. À savoir, un homme pas très sympathique qui veut administrer au pays une potion libérale*». La popularité d'Alain Juppé poursuit cependant son ascension, même dans les rangs de la gauche. Certains députés PS, proches de François Hollande, ont confié à la presse, sous le couvert de l'anonymat, qu'ils voteront Juppé en 2017 si celui-ci est désigné candidat par Les Républicains. C'est dire le désenchantement qui gagne la gauche, secouée par les déchirements du débat sur la déchéance de nationalité, conjugué à l'approche facilitatrice du licenciement économique et abusif. D'ailleurs, les sondages sont révélateurs de cet état de fait et dans le dernier publié sur la question, le maire de Bordeaux s'inscrit à la 4e place du classement des personnalités les plus appréciées par les sympathisants socialistes avec 60 % de bonnes opinions. Il devance de huit points François Hollande (52 %). Pour le chef de l'État, ce score improbable pour l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac n'est, officiellement, pas un motif d'inquiétude à quatorze mois de la présidentielle, et à neuf mois de la primaire de la droite (novembre 2016). François Hollande persiste à penser qu'il existe un trou de souris entre «*la droite xénophobe*» et «*la droite libérale*» à la Juppé, celle d'une gauche réformiste qui préserve le modèle social français tout en l'adaptant sans brutalité à la mondialisation. Malheureusement pour lui les sympathisants de gauche ne semblent pas partager ce constat et au-delà d'un possible vote pour Alain Juppé veulent surtout avoir le choix de leur candidat pour 2017 en poussant pour une primaire à gauche. Une primaire qui, l'on s'en doute, risque de ne pas être favorable à Hollande et qui risque surtout d'exposer plus crûment les déchirements au sein du parti socialiste.

**F. M.**

Japon

# La justice ordonne l'arrêt de réacteurs nucléaires

Un tribunal japonais a ordonné hier pour des raisons de sûreté l'arrêt de deux réacteurs nucléaires à peine relancés, appuyant son jugement sur les leçons tirées de l'accident de Fukushima survenu il y a cinq ans.

Sont visées par cette décision de justice les unités 3 et 4 de la centrale de Takahama (ouest), qui ont pourtant obtenu les feux verts techniques et politiques pour redémarrer.

«*A la lumière de l'accident de Fukushima (...) il reste des interrogations sur les mesures de protection vis-à-vis d'un tsunami et concernant les plans d'évacuation*», a souligné le juge, selon des propos rapportés par la chaîne publique NHK.

«*On ne peut pas dire que la compagnie ait fourni suffisamment d'explications sur le plan de la sûreté*», a estimé le juge.

Les plaignants, un groupe de 29 personnes de la préfecture de Shiga, contiguë à celle de Fukui où se trouvent les réacteurs de Takahama, ont crié leur joie devant les caméras à la sortie du tribunal, brandissant des banderoles où l'on pouvait lire «*nous sommes très heureux et saluons le courage du jury*». «*C'est une victoire qui fera date*», a déclaré Hisayo Takada, un responsable de l'organisation écologiste Greenpeace au Japon, ajoutant que «*le tribunal adresse ainsi un message clair au secteur nucléaire, une semaine après la décision de traduire en justice des ex-dirigeants de la compagnie exploitante de la centrale de Fukushima pour négligence professionnelle ayant entraîné l'accident*» de mars 2011. Ce rebondissement dans la saga judiciaire de Takahama constitue un revers pour le gouvernement du Premier ministre conservateur Shinzo Abe. Celui-ci assure que les installations nucléaires japonaises peuvent redémarrer sans craintes à partir du moment où l'Autorité nucléaire a délivré son certificat de conformité à de nouvelles normes durcies.

«*Le jugement* (de l'Autorité nucléaire) *selon lequel ces réacteurs répondent à des standards qui sont les plus stricts du monde ne change pas*», a déclaré le porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga, lors de son point de presse régulier. La compagnie exploitante, Kansai Electric Power, va devoir se conformer à cette injonction qu'elle a qualifiée de «*regrettable et inacceptable*» et qui vient perturber son calendrier de relance progressive, du moins en attendant un éventuel retournement de jugement en appel.

«*Nous allons faire notre possible pour prouver la sûreté des réacteurs Takahama 3 et 4*», a insisté un porte-parole, réagissant par téléphone pour l'AFP.

C'est la première fois qu'un ordre d'arrêt vise une installation nucléaire relancée. Au grand dam des organisations écologistes, Takahama 3 avait été remis en service en janvier et l'électricité qu'il produit est utilisée depuis fin février sur le réseau commercial. Takahama 4 a été réactivé fin février, mais a été victime d'un problème technique qui a entraîné un arrêt inopiné trois jours plus tard. De facto, il n'est pas opérationnel mais la compagnie était en train de poursuivre les opérations pour le ranimer au plus vite.

Prévu du 10 au 12 mars courant

# Abdelkader Alloula revient sur scène

*Le théâtre d'Abdelkader Alloula est de retour cette semaine à Alger. C'est dans le cadre de la seconde édition des «Rencontres Alloula», prévues à partir d'aujourd'hui et jusqu'au au 12 mars courant que les gens du théâtre revisiteront le parcours de ce grand dramaturge.*

Ph. DR

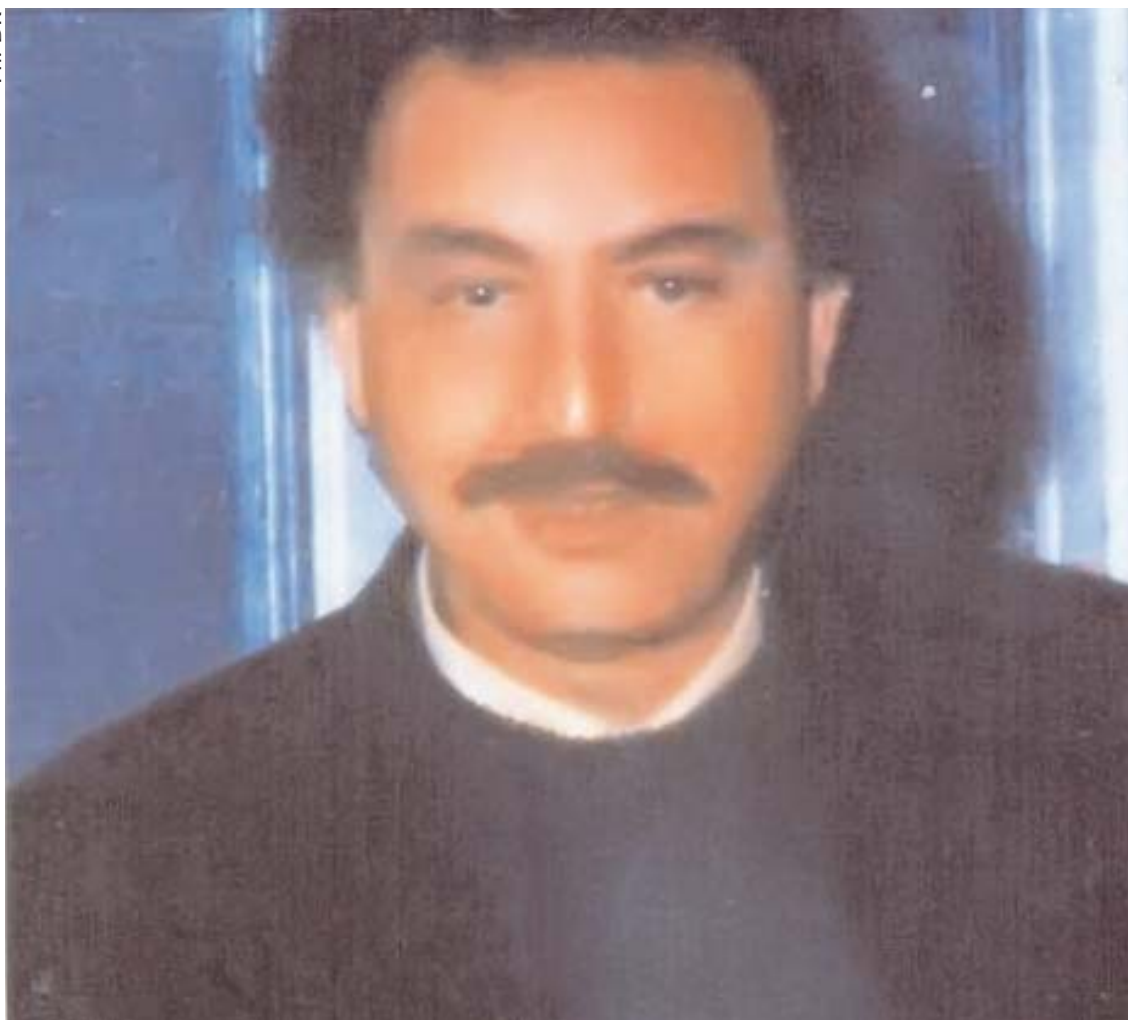

**Par Abla Selles**

La seconde édition des «Rencontres Alloula», prévues du 10 au 12 mars prochain, permettra aux jeunes comédiens, amateurs de théâtre et autres dramaturges, de découvrir tout l'esprit créatif et les techniques scéniques de ce génie de l'art dramatique. En effet, cette rencontre permettra aux jeunes troupes participantes de mieux connaître, d'apprécier, voire de s'inspirer de l'œuvre de Alloula dans ses dimensions multiples, dans ses expérimentations qui ont donné au théâtre algérien une dimension si particulière.

Sur un autre plan, à travers ses œuvres et les témoignages de ses proches et amis, les jeunes comédiens et amateurs de théâtre pourront mieux connaître et s'imprégner des valeurs humanistes de Alloula qui était constamment à l'écoute de son prochain et vouait un grand amour, une abnégation sans faille aux enfants malades du cancer.

Alloula a été tour à tour auteur, traducteur-adaptateur, scénographe et acteur. Alloula a puisé dans le patrimoine local, maghrébin et universel, son but étant de parachever un nouveau théâtre algérien à valeur universelle. Son mérite est d'avoir su adapter la langue parlée des algériens, tout en lui donnant la puissance du jeu théâtral. En même temps, il a voulu moderniser les traditions des «*goual*» et de «*la halqa*».

L'expérience de la halqa, cette tradition ancestrale très répandue dans les souks et sur les places publiques dans les campagnes de l'Algérie profonde, a débouché sur plusieurs œuvres théâtrales, notamment sa célèbre trilogie «*Lagoual*» (Les dires), «*Ladjouad*» (les généreux) et «*Litham*» (Le voile), pour lesquelles Alloula a revisité à sa manière la halqa et le meddah, tout en élaborant un langage inspiré de la langue populaire des Algériens, la langue vivante par excellence, lui donnant ainsi une dimension artistique.

Les œuvres d'Alloula marquent également une rupture avec le théâtre aristotélicien où le spectateur reste passif. Il a fait de ce spectateur un élément dynamique du spectacle. Toutes les composantes de la pièce comme le décor, la lumière, la musique, les chants jouent un rôle essentiel dans la compréhension de l'histoire et dans l'évolution de l'intrigue. Rien n'est mis en place par hasard. Sur le plan de la mise en scène, le répertoire du dramaturge comprend, entre autres, «*El-Ghoula*» en 1964 (Rouiched), «*Le sultan embarrassé*», «*Monnaie d'Or*», «*Numance*» et «*Les bas-fonds*» de Gorki (1982, traduction de Mohamed Bougaci). Sa passion pour le quatrième art le mène également à écrire et à réaliser «*Laalegue*» (les sangsues) en 1969, «*El-Khobza*», «*Homk Salim*», adaptée du «*Journal d'un fou*» de Gogol, «*Hammam Rabi*», «*Hout yakoul hout*», écriture collective avec Benmohamed, la trilogie «*Lagoual*», «*El-Ajouad*», «*El-Lithem*», «*El-Teffeh*», «*Arlequin valet de deux maîtres*». **A.S.**

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Aïcha-Haddad
Jusqu'au 24 mars :
Exposition collective de peintre féminine
Centre Culturel Mustapha-Kateb
Jusqu'au 17 mars :
A l'occasion de la journée mondiale de la femme 08 mars, l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise une exposition collective d'artisanat
Palais de la culture Moufdi Zakaria
10 mars :
Concert de musique andalouse avec l'artiste Lamia Madini
Galerie Baya
Jusqu'au 2 avril :
Exposition collective sous le thème «Emotions, expressions au féminin»
Salle Ibn Zeydoun
12 mars :
Soirée de musique malouf avec Dib El Ayachi
19 mars :
Concert de musique moderne algérienne avec le groupe Hors Ligne
Cinémathèque algérienne
Jusqu' au 31 mars :
Promotion du cinéma national : projection du long-métrage de fiction «Le Puits» de Lotfi Bouchouchi (Algérie, 2015)
Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie
Jusqu'au 26 mars :
Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.
Maison de la culture Malek-Haddad (Constantine)
Jusqu'au 30 mars :
Exposition en son et images «Constantine, berceau du soufisme musulman et des chants mystiques».
Espace contemporain d'El Achour
Jusqu'au 13 avril :
Exposition «Regard's» de l'artiste peintre Adlane.
Galerie d'art Kezas (Centre d'artisanat de Saïd Hamdine, Alger)

Célébration de la Journée internationale de la femme

# Une forte participation au Salon national de la photographie

Le 3e Salon national de la photographie, organisé à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, a réuni mardi à la maison de la culture Omar-Oussedik de Jijel, 36 photographes venus de plusieurs wilayas du pays, a-t-on constaté. Cette édition, dédiée essentiellement à la femme, a attiré dès son ouverture, de nombreux visiteurs et passionnés de la photo dans le hall de la maison de la culture.

Les participants, 21 issus de 14 wilayas et 15 autres activant à Jijel, exposent, chacun, cinq photographies dont une consacrée exclusivement à la femme.

«*La photo, c'est ma vie*», a indiqué Ali Boulouadnine, originaire de Bordj T'har (Jijel) dont c'est la 3e participation à une telle exposition. Ses œuvres dépeignent des cours d'eau de cette localité rurale et montagneuse.

Cet artiste, employé dans une entreprise publique, a fait de la photo, depuis 2011, un hobby et une passion, n'hésitant pas à immortaliser tous les faits et gestes pouvant intéresser l'œil.

Il a réussi, en peu de temps, à décrocher un premier prix dans un concours de photo organisé en Syrie en 2015, grâce à un cliché montrant un pêcheur traditionnel lançant un filet. Venue de Béjaïa, Nouara Dadache a choisi d'exposer la famille kabyle et la poterie. Une vieille dame portant une tenue traditionnelle aux couleurs chatoyantes, des mains fortement ridées plongées dans la glaise sont deux parmi les sujets choisis par Nouara, tout simplement pour dire que ce patrimoine culturel est menacé de disparition. Se présentant comme «*photographe ambulante*» dans la localité de Tazmalt, cette artiste aux dons avérés a obtenu le 1er prix de la photo du patrimoine en Finlande, ainsi que d'autres distinctions en Tunisie, en Egypte et en Jordanie. Sa prochaine destination sera Constantine dans le cadre de l'évènement «Constantine, capitale de la culture arabe» où elle présentera ses œuvres.

Cette manifestation qui a également servi de cadre d'échanges et de réflexion, a notamment permis de révéler le goût et la propension de beaucoup de jeunes à «*embrasser*» la culture photographique, un moyen efficace pour s'exprimer et s'extérioriser. Le Salon qui se poursuivra jusqu'au 10 mars a été inauguré par le wali, Larbi Merzoug, qui a ensuite visité d'autres expositions thématiques organisées dans le cadre de la célébration de la Journée de la femme. **L.B.**

Cinéma

## «Creed : l'Héritage de Rocky Balboa» en projection à Alger

**CREED,** spin-off de la série Rocky, sera en projection à Alger à partir du 9 mars 2016. Réalisé par Ryan Coogler, ce film dramatique américain, dans lequel l'on retrouve notamment Sylvester Stallone, sera projeté du 9 au 30 mars lors de cinq séances hebdomadaires. Les cinéphiles ont rendez-vous à la salle Ibn Khaldoun, tous les dimanches, lundis, mercredis et jeudis à 16h et le samedi à 15h. Notez que le film sera projeté en parallèle des projections de «*The Revenant*» et de «*Zootopie*». Le ticket d'entrée est fixé pour sa part à 600 DA. Adonis Johnson est le fils d'Apollo Creed, célèbre boxeur autrefois adversaire de Rocky Balboa. Il suit la voie de son père et se rapproche de Rocky Balboa, en espérant trouver en lui le coach qu'il recherche, Rocky s'est pourtant retiré des rings et s'est reconvertit dans la restauration, mais il pourrait remettre les gants une toute dernière fois. **R.C.**

# Coup-franc direct

## Des décisions hâtives !

**Par Mahfoud M.**

Encore une fois, les institutions qui gèrent le football national montrent leurs limites quant à la capacité de gérer comme il se doit les différents championnats et être au diapason de ce qui se fait à l'étranger avec une gestion rigoureuse. Ainsi, la Ligue du football amateur et son président, Ali Malek, ont prouvé qu'ils n'étaient vraiment pas à la hauteur avec ce qui s'est passé dans la gestion du dossier du match Village Moussa-USM Annaba et qui n'est pas allé à son terme après des incidents regrettables. En sanctionnant identiquement les deux formations sans situer les responsabilités, cette ligue a montré qu'elle n'avait aucune maîtrise de la loi et des règlements et surtout a pris des décisions très hâtives. Elle a dû se rétracter sous la pression de la rue à Annaba qui n'a pas apprécié ces sanctions, surtout que les supporteurs considèrent que leur équipe a été maltraitée à Village Moussa, sachant que c'est un joueur de ce dernier qui a agressé l'arbitre qui avait annoncé un penalty pour l'USMAn. Pourquoi donc ce tâtonnement de la ligue de Ali Malek et pourquoi cet empressement ? Il est clair que les responsables de cette ligue ne connaissent rien aux règlements, n'ont pas eu le temps d'étudier la question et surtout de tenir compte du rapport de l'arbitre concernant les dépassements. **M. M.**

Discipline

## Le huis clos «tue» la passion du football en l'absence d'alternative

**UTILISÉ COMME** moyen de «*juguler*» la violence dans les stades de football algériens, le huis clos est devenu légion et un classique pendant chaque journée de championnat, «*tuant*» la passion du sport roi alors qu'aucune alternative n'a encore été trouvée pour permettre aux fans de vivre avec ce phénomène sans la peur au ventre. Après une relative accalmie enregistrée lors de la première partie de la saison avec un bilan de 13 matchs joués à huis clos, dans les deux Ligues professionnelles, la phase retour a apporté son lot de «*mauvaises nouvelles*» avec 15 rencontres sans public dont 4 avec sursis, au terme de la 21e journée, sans parler des divisions amateur et interrégions qui ont battu tous les records, notamment après les sanctions infligées au CR Village Moussa et à l'USM Annaba (huis clos jusqu'à la fin de la saison). Ce ne fut donc qu'une baisse temporaire, dans la mesure où les vieux démons ont resurgi dans les gradins des stades algériens et même en dehors après pratiquement chaque match. «*Je regrette le retour du huis clos dans nos stades, cela prouve que la violence n'est pas totalement éradiquée. De notre part, nous sommes devenus encore plus sévères dans le traitement des affaires liées au fléau de la violence. Les sanctions ont été revues à la hausse*», a affirmé le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj. Pour le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition, «*aucune autre alternative*» n'existe pour le moment comme moyen de combattre le fléau de la violence. «*Le huis clos est une sanction qui existe dans le code disciplinaire régissant la compétition nationale. Pour le moment, il n'existe aucune autre alternative du moment qu'il y a des règlements bien précis à appliquer selon la gravité des cas*», a expliqué Kerbadj, soulignant que le retour de la sanction des matchs sans public est expliquée par «*l'enjeu des rencontres aussi bien pour les clubs qui visent le podium que ceux jouant le maintien*». De leur côté, les responsables des clubs refusent la sanction du huis clos qui pénalise, selon leurs propos, et les supporters et leur équipe, contrainte de jouer devant des gradins vides sans le moindre encouragement, «*tuant*» la beauté du sport.

Tennis /Classement mondial «juniors»

## Ibbou se maintient à la 23e place

**LA JOUEUSE** de tennis algérienne, Inès Ibbou, bien que sans compétition depuis presque un mois à cause d'une blessure à un genou, s'est maintenue pour la 4e semaine consécutive à la 23e place mondiale, selon le nouveau classement de la catégorie «juniors», publié par la Fédération internationale de tennis (ITF). Cette 23e place mondiale représente le meilleur classement jamais atteint par l'Algérienne de 17 ans, depuis l'entame de sa formidable épopée en avril 2015. La sociétaire de l'Académie de Valence (Espagne), occupait en effet la 152e place mondiale au début de la saison 2015. Mais son sacre continental au mois d'avril de la même année en Egypte, l'avait directement propulsée dans le Top 50. Un classement qu'Ibbou n'a cessé d'améliorer pendant les mois qui ont suivi, jusqu'à atteindre cette 23e place mondiale, où elle vient de se maintenir pour la 4e semaine de rang. La championne d'Afrique 2015 aurait pu espérer beaucoup mieux que cette 23e place, si elle avait réussi à défendre avec succès son titre continental au début du mois de février, en Tunisie, car cette performance l'aurait directement propulsée dans le Top 10 mondial de la catégorie. Mais une blessure à un genou l'a contrainte à abandonner en demi-finale, ce qui a fini par lui coûter un nombre considérable de points. La jeune algérienne, contrainte de déclarer forfait même en «*double*» à cause de cette blessure, n'a récolté en effet qu'un nombre limité de points, ayant tout juste suffit à lui faire gagner une place dans le nouveau classement mondial, passant de la 24e à la 23e place.

Equipe nationale

# Raouraoua reporte sa réunion avec Gourcuff

*■ Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, ne compte pas tenir une réunion avec le sélectionneur national, le Français Christian Gourcuff, malgré le fait qu'il se devait de mettre les points sur les «i» avec lui.*

**Par Mahfoud M.**

En effet, le patron de la fédération souhaite garder une certaine sérénité au sein de la sélection en prévision de la rencontre aller face à l'Ethiopie pour le compte du deuxième tour des éliminatoires du Mondial 2018 et de ce fait il ne discutera avec lui qu'à quelques jours du stage qui précédera ce match. Il est clair que le premier responsable de la FAF ne souhaite pas embrouiller la relation avec le Français qui ne se sent plus impliqué comme il l'était auparavant en raison de certains paramètres. Il faut rappeler que Gourcuff n'avait pas tenu à marquer sa présence lors du match amical de l'EN U 23 face à la Palestine pour aider le Suisse Shürmann à composer le groupe qui sera du voyage pour Rio pour le tournoi final des Jeux Olympiques, malgré le fait qu'il était prévu que ce dernier chapeaute et aide les autres staffs des sélections nationales dans le cadre de son travail avec la DTN. Aussi, il n'assiste pas beaucoup aux matchs du championnat pour tenter de voir à l'œuvre les joueurs locaux. Tout cela, parce qu'il s'était senti offensé après la mésaventure qu'il a eue avec les fans de la sélection nationale qui semblaient être déçus du rendement de la sélection, ce qui avait provoqué la cassure lors des deux derniers matchs amicaux disputés au mois de novembre dernier quand les fans des Verts avait sifflé la sélection et son entraîneur. Aussi, Gourcuff avait avoué que le travail quotidien lui manquait dans une tournée qui l'avait mené au Canada en tant qu'instructeur-FIFA et où certains avaient annoncé qu'il se pourrait qu'il prenne en main la formation de la MLS, Impact Montréal. Sur un autre plan, on apprend que Gourcuff avait supervisé ces derniers jours l'adversaire des Verts pour le prochain rendez-vous, à savoir l'Ethiopie, afin d'avoir une idée claire sur son niveau après avoir visionné des cassettes-vidéo sur les matchs de ce dernier face aux Seychelles et au Lesotho. **M. M.**

Ph. > D. R.

Gourcuff reprendra son travail avant le match de l'Ethiopie

Ligue II Mobilis (23e journée)

## Fortunes diverses pour les co-leaders

Les deux co-leaders de la Ligue II Mobilis, l'O Médéa et le CA Batna auront des fortunes diverses pour cette 23e journée. Ainsi, si l'O Médéa évolue à domicile et aura plus de chances de l'emporter, le CA Batna, lui, se rend à Arzew pour donner la réplique à l'Olympique local et risque de laisser des plumes. Auteur d'une belle performance, lors de la précédente journée qui lui a permis de faire d'une pierre-deux coups, battre l'OM et le rejoindre aux commandes, le CAB aura la tâche quelque peu difficile, cette fois-ci, en affrontant l'équipe de l'OMA qui ne souhaite pas laisser filer les points du match et ce, pour rester aux commandes et continuer sa marche vers l'accession en Ligue I Mobilis. Ainsi, les gars des Aurès risquent carrément de se faire marcher dessus lors de ce match tant est que les locaux ont un besoin vital de points et ne souhaitent pas laisser passer cette chance. Toutefois, les Batnèens ont montré qu'ils disposaient de grandes ressources et un nul n'est pas à écarter lors de ce match. De son côté, l'O Médéa évoluera sur du velours au stade Imam-Liès en recevant la formation la JSM Béjaïa qui traverse une période difficile. Les gars du Titteri n'ont, en tout cas, pas le choix et se doivent de l'emporter s'ils souhaitent se repositionner et prendre seul le fauteuil de leader. L'USM Bel-Abbès qui vient de se faire accrocher lors de son match face au CA Bordj Bou-Arréridj sur le score de (1/1), a raté l'occasion de prendre la première place et reste donc à un point des deux co-leaders. Pour cette journée, les gars de formation de la Mekerra se déplaceront à Hadjout pour croiser le fer avec l'USMMH dans un match à huis clos. Les gars de Bel-Abbès ont une occasion de revenir avec un résultat probant mais il faut qu'ils fassent très attention à cette bête blessée qu'est la formation de Hadjout qui fera tout pour sortir de cette situation difficile. L'ASO Chlef qui ne perd pas espoir de se relancer dans la course à la remontée, évoluera à Saïda où le Mouloudia local fera tout pour remporter les trois points et donc aura la mission très délicate. **Raouf F.**

**LE PROGRAMME :**

Vendredi 11 mars 2016 à 15h
OMA-CAB
OM-JSMB
MCS-ASO
CABBA-ASK
PAC-USC
ABS-CRBAF
MCEE-JSMS
USMMH-USMBA (à huis clos)

Championnats d'Afrique de cross-country

## L'Algérie vise une des 4 premières places chez les juniors

**LA DIRECTION** technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) «*table sur une des 4 premières places*» chez les juniors garçons aux Championnats d'Afrique de cross country, prévus le 12 mars courant à Yaoundé (Cameroun). «*Chez les juniors, nous espérons occuper une place parmi les quatre premières équipes dans cette compétition, considérée comme un véritable mini championnat du monde*», explique le directeur des jeunes talents à la DTN, Djamel Belaïd. Les plus grandes nations de cross country seront, en effet, présentes à ces Championnats d'Afrique 2016, notamment «*le Kenya, l'Ethiopie, l'Ouganda et l'Erythrée*» précise encore Belaïd, ajoutant que Abir Refas, la seule junior (fille) engagée en individuelle, pourrait prétendre, de son côté «*à une place parmi les 15 premières*». Les six juniors (garçons) engagés par la FAA dans cette compétition sont : Si-Youcef Hasseni, Dhaya Eddin Berimi, Abdellatif Taoui, Souhil Hanfoug, Amed Kenzi Saïdia et Abdellah Khelidj. Soit les six premiers au dernier Championnat National. Chez les seniors, la DTN n'a engagé que deux athlètes : Nawel Yahi chez les dames et Mohamed Merbouhi chez les messieurs, en espérant les voir décrocher «*une place parmi les 10 premiers*» en individuel.

# LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com

Djalou@hotmail.com

**Hausse des prix du transport à Amizour/ Béjaïa**

## Des citoyens ferment la route aux transporteurs

**APRÈS** la fermeture, il y a quelques jours, de la RN 75 au niveau du lieudit Sidi-Ali par des habitants du village Amaâradh de la commune de Barbacha, voilà que des dizaines de citoyens du village Merdj Ouamane de la commune d'Amizour ont obstrué hier la RN 75 au niveau du lieudit la cité ou «Champion». Ces derniers, comme leurs homologues de Barbacha qui ont manifesté il y a quelques jours, estiment que «*les transporteurs ont procédé à la hausse du prix du transport de voyageurs dans des propositions exagérées*». Pour eux, «*il y a une surenchère dans les augmentations du ticket de transport*». Pire encore, ils estiment que les transporteurs ne devaient même pas augmenter les prix du moment que l'arrêté ministériel énonce des hausses à compter de 30 km et pas en-dessous. «*Ces hausses sont illégales*», accusent les protestataires qui demandent à la direction des transports d'intervenir pour faire cesser ces pratiques. «*Notre localité n'est pas touchée par les termes de l'arrêté du ministère des Transports puisque la distance reliant la commune d'Amizour à Béjaïa n'est que 20 km et le parcours reliant Merdj Ouamane et le chef-lieu d'Amizour est de 5 km seulement*», expliquent les manifestants. Et d'ajouter : «*Les transporteurs ont profité de l'occasion et augmenté les prix de 5 DA*», ont déclaré des manifestants très en colère. Ils ont coupé le passage au nez des transporteurs. «*Une réunion a eu lieu entre les protestataires et les autorités locales, dont le maire et le chef de daïra, après que le premier ait contacté le directeur des transports à ce sujet*», nous dit un adjoint au maire.

**H. C.**

**Lait**

## Le décret sur l'augmentation de la marge bénéficiaire publié au JO

**LE DÉCRET** exécutif sur l'augmentation de la marge bénéficiaire des distributeurs de gros de lait pasteurisé en sachet a été publié au *Journal officiel* n° 9.

Applicable depuis le 1er février dernier, ce texte modifie celui de février 2001 portant fixation des prix à la production et aux différents stades de la distribution du lait pasteurisé conditionné en sachet, mais maintient à 25 DA/litre le prix de vente aux consommateurs.

Le nouveau décret revoit ainsi à la hausse la marge bénéficiaire pour les distributeurs de gros de lait pasteurisé en sachet, la portant à 0,90 DA/litre contre 0,75 DA/litre auparavant, soit une augmentation de 0,15 DA/litre.

La marge pour les distributeurs de détail, qui continueront à acheter ce lait à 24,10 DA (inchangé), est maintenue à 0,90 DA/litre. Le prix de production (de l'usine) du litre de lait est, par contre, revu à la baisse, passant à 23,20 DA/litre contre 23,35 DA, soit une réduction de 0,15 DA.

Le décret précise que le lait concerné par ces dispositions est le lait pasteurisé partiellement écrémé obtenu par le procédé de reconstitution ou de recombinaison à partir de la poudre de lait subventionnée et fournie exclusivement par l'Office national interprofessionnel du lait et produits laitiers (Onil).

Le nouveau texte introduit, par ailleurs, un article qui interdit la réorientation et/ou l'utilisation de la poudre de lait subventionnée, fournie par l'Onil, pour la fabrication du lait entier ou d'autres produits laitiers et dérivés.

En 2015, l'Algérie a importé pour 1,04 milliard de dollars de poudre et crèmes de lait et de matières grasses laitières, en baisse de 45,5% par rapport à 2014.

**Safy T.**

**Tizi Ouzou/ Décès de l'ex-champion du monde handisport**

# Des milliers de personnes accompagnent Mohamed Allek à sa dernière demeure

■ *Des milliers de citoyens anonymes se sont rendus à Agouni Gueghrane pour lui rendre hommage.*

**Par Hamid Messir**

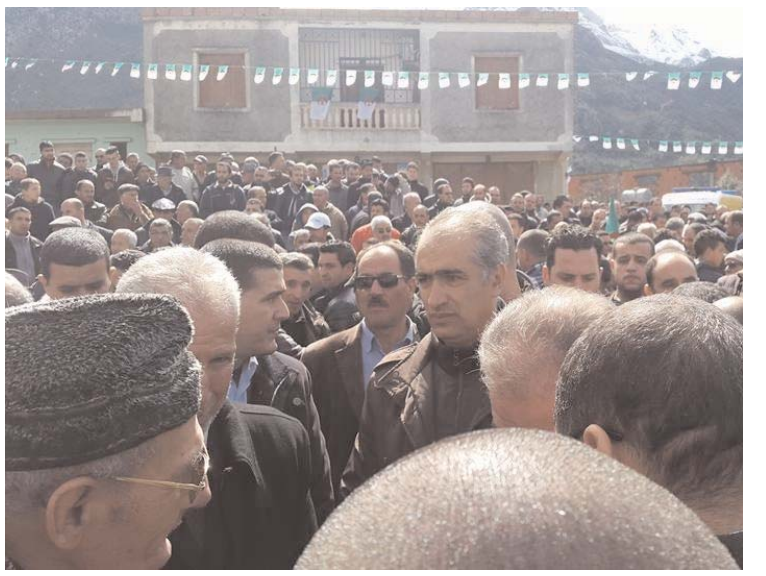

A Agouni Gueghrane, dans la daïra des Oudhias (35 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou), des milliers de personnes ont accompagné, hier, à sa dernière demeure l'ex-champion du monde handisport, Mohamed Allek. Parmi les présents, des sportifs comme Nourredine Morsli, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Ould Ali El Hadi, aux côtés du wali et du président de l'Assemblée populaire de wilaya. Des milliers d'anonymes se sont rendus à Agouni Gueghrane pour lui rendre hommage. Pour rappel, Mohamed Allek est décédé dans la nuit de lundi à mardi à son domicile à Alger à l'âge de 42 ans suite à une longue maladie. Il laisse derrière lui un riche palmarès dans l'athlétisme sur le plan national et international. Le défunt avait dignement représenté l'Algérie dans différentes compétitions internationales, à l'occasion desquelles il avait offert des médailles et hisser l'emblème national. Mohamed Allek avait offert à l'Algérie des médailles d'or et battu des records du monde dans les 100, 200 et 400 mètres.

**H. M.**

**Lutte contre la spéculation sur le lait pasteurisé à Médéa**

## Une brigade de contrôle nocturne mise en place

**UNE BRIGADE** de contrôle nocturne chargée de la lutte contre la spéculation sur le lait pasteurisé est opérationnelle depuis quelques jours dans la wilaya de Médéa pour parer à d'éventuelles pratiques illégales, a-t-on appris auprès de la direction du commerce.

La mise en place de cette brigade intervient, a-t-on indiqué, suite à des plaintes émanant de consommateurs relatives à la hausse injustifiée du prix de cession du lait pasteurisé dans certains commerces, précisant que la prolongation des horaires d'inspection des agents de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, affectés à cette brigade, vise le dispositif de contrôle et à démasquer d'éventuels commerçants indélicats. Les premiers contrôles effectués par ladite brigade ont permis de constater des cas d'infraction à la réglementation en matière de prix de cession administré, a-t-on relevé de même source qui fait état de la fermeture de deux commerces pour le motif mentionné, implantés respectivement dans les communes de Guelb-El-Kebir et El-Azzizia, à l'est de Médéa.

Un troisième commerce, situé dans la commune de Médéa, a fait également l'objet d'une proposition de fermeture administrative pour le même motif, a-t-on signalé, assurant que toutes les dispositions ont été prises en vue de garantir l'approvisionnement régulier des commerces de détail en lait pasteurisé et sévir contre toute forme de spéculation sur le produit en question.

**S. T.**

Depuis la triple attaque à Ben Guerdane

## 42 terroristes abattus et 7 autres arrêtés

**QUARANTE-DEUX** terroristes ont été abattus et sept autres arrêtés depuis la triple attaque terroriste perpétrée lundi dernier contre des institutions sécuritaires et militaires à Ben Guerdane (sud de la Tunisie) aux frontières avec la Libye, selon un nouveau bilan conjoint rendu public hier par le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Défense nationale. Selon le texte reproduit par l'agence TAP, six nouveaux terroristes ont été éliminés mardi soir à Ben Guerdane, ce qui porte à 42 le bilan des morts dans les rangs des assaillants. Cette opération a, en outre, permis la saisie de quatre fusils d'assaut de type Kalachnikov, des munitions ainsi que des grenades, a ajouté la même source. Une triple attaque terroriste a été lancée lundi dernier contre des sièges de la police, de la Garde nationale et une caserne militaire à Ben Guerdane (Médenine). Selon un dernier bilan officiel, 19 morts et 17 blessés ont été recensés entre policiers, militaires et civils.

**Hani Y.**